

Point 02: Pacte de citoyenneté métropolitaine – Adoption du Pacte

Intervention : Robin SALECROIX(Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Après la charte de déontologie, le pacte de gouvernance, notre majorité continue sa démarche de renouvellement de l'action publique à travers ce pacte de citoyenneté métropolitaine.

Bien que nous soyons tous ici attachés à la démocratie représentative dont nous tirons la légitimité nécessaire pour accomplir nos mandats d'élus, nous ne pouvons nous contenter de proposer aux citoyennes et aux citoyens un unique moment démocratique tous les six ans. Dans une métropole comme la nôtre, la recherche constante de la participation des habitants est et doit continuer d'être la norme.

La crise de confiance largement exprimée par nos concitoyens envers les institutions et le recul de l'engagement collectif appellent des réponses concrètes. Si personne ne se targue de détenir de solution miracle, chaque mécanisme renforçant la participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques est bon à prendre.

Pourtant, ces outils de renforcement de la participation à l'échelle d'un territoire peuvent parfois apparaître trop abstraits pour nombre d'habitants de notre métropole quand dans le même temps les conditions de vie se dégradent et les inégalités s'accroissent. La démocratie renforcée que nous appelons de nos vœux ne doit pas seulement se résumer à des procédures renouvelées, elle doit être un levier d'action concrètes pour répondre aux aspirations populaires, la démocratie est à la fois un moyen et une solution pour répondre aux besoins et relever les défis de demain.

Pour nous, élus communistes, les compétences et les savoirs des citoyens sont en effet une richesse du territoire que Nantes Métropole doit être en mesure de saisir. En parvenant à mobiliser les populations, nous formulons le souhait que l'action publique locale consolide sa légitimité et son efficacité.

Nous prenons acte positivement de la volonté formulée par le pacte de se montrer le plus inclusif possible envers toutes les populations de la métropole, y compris les plus éloignées du débat de la cité et la volonté réaffirmée de faciliter l'interpellation directe de nos concitoyens. En ce sens, le recours au conseil de développement pour être à la fois force de propositions en termes de modalités d'interpellations et tiers garant est un point fort du pacte proposé.

Madame la présidente, chers collègues, l'élaboration partagée des politiques publiques, le dialogue, l'évaluation citoyenne sont autant d'outils pensés pour une stratégie démocratique en perpétuelle évolution. Au-delà des formalisations nécessaires comme ce pacte le permet, nous devons continuer de questionner les autres freins à l'œuvre dans notre société pour y voir s'y épanouir une démocratie harmonieuse. Qu'il s'agisse de la professionnalisation à outrance de la vie politique, la crise de représentativité, l'absence de démocratie dans la sphère économique, le sentiment parfois légitime du décalage entre les discours et les actes. Autant d'enjeux que les élus communistes ne manqueront pas de pointer tout en approuvant ce pacte, nouvelle brique utile et nécessaire dans la construction de notre Métropole écologique et solidaire.

Je vous remercie de votre attention.